

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de L'Ange-Gardien
Aux Contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

RAPPORT FINANCIER 2023 DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE lors de cette séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue à la salle de la Mairie le

MARDI LE 2 AVRIL 2023, À 19H30.

QUE Monsieur le maire, Pierre Lefrançois, déposera le rapport financier 2023 de la Municipalité de L'Ange-Gardien, préparé par Gariépy, Gravel, Larouche, Blouin, CPA S.E.N.C.R.L.

DONNÉ À L'Ange-Gardien, ce 26^{ième} jour de mars deux mille vingt-quatre.



Lise Drouin, g.m.a.

Directrice générale / Greffière-trésorière